

# LA VIE OUVRIÈRE EN FRANCE...

## COMMENT VIT LA CLASSE OUVRIÈRE:

### **Première partie: Causes de la cherté des produits:**

Si les explications fournies dans les deux premiers chapitres de cette enquête ont été suffisamment claires et probantes, on aura constaté que depuis un demi-siècle la valeur des salaires a subi une diminution équivalente à la fois à la prolongation de la durée du travail et à l'accroissement de la richesse publique. Il nous semble même avoir établi que cette dépréciation, à demi justifiable si les industriels étaient restés désarmés devant l'avitissement dont l'emploi des forces mécaniques frappait les produits manufacturés, cessa de l'être du jour où cet avitissement fut compensé par une augmentation proportionnelle du chiffre des affaires, car les travailleurs supportaient ainsi la diminution des prix de vente sans bénéficier de l'accroissement correspondant des transactions. Mais, tandis que le prix du travail, par l'effet d'une production mécanique dérégulée, s'abaissait au profit du capital, la valeur des produits alimentaires et du logement s'élevait au niveau de l'importance acquise par la fortune industrielle, jonchant de difficultés chaque jour plus grandes l'existence de la population pauvre. Il est commun d'entendre les personnes d'âge affirmer qu'à égalité d'argent, on obtenait jadis beaucoup plus de produits qu'aujourd'hui. Cette allégation, comme nous l'allons montrer, est de la plus rigoureuse exactitude. Gagner proportionnellement moins (malgré l'augmentation absolue du salaire) et payer plus cher qu'il y a cinquante ans, telle est en effet l'obligation imposée à la classe ouvrière par notre système économique.

Bien qu'elles soient multiples, les causes en peuvent être ramenées à deux principales, qui sont: l'accroissement du nombre des intermédiaires de toute espèce, interposés entre la production et la consommation, faute de pouvoir appliquer leur intelligence et leur activité à un travail effectif, et l'exécution dans toutes les villes de travaux édilitaires décrétés sans mesure ni prudence.

En 1860, on comptait 1.517.000 personnes exerçant le commerce; vingt ans après, on en comptait 4.247.704; c'est-à-dire qu'en une période relativement courte le nombre des intermédiaires, augmenté de 35%, s'était élevé à plus de 11% de la population totale. Cela explique l'avis émis par M. de Foville, que là où peuvent vivre dix marchands il s'en établit vingt, trente, qui végètent et augmentent de plus de 50% la valeur des produits vendus. Qu'en résulte-t-il? Que, par exemple, une barrique de vin de 219 litres vendue en gare de Narbonne à raison de 15 francs l'hectolitre (32fr.85) et rendue à Bercy au prix de 89fr.65 (tous droits acquittés) n'est pas livrée au consommateur à moins de 115 ou 120 francs. L'intermédiaire prélève donc pour frais d'entrepôt une somme de 25 ou 30 francs (25%), bénéfice qu'il augmentera encore par la diminution du transport, si, au lieu de n'acheter que 2 hectolitres, il en achète 70, ou 8.000 kilogrammes, tare où commence le dégrèvement des frais de chemin de fer.

La réduction même du prix des matières premières, à l'issue des saisons favorables, ne détermine pas toujours une réduction équivalente du prix des matières manufacturées. Les frais généraux du commerce n'ayant, d'une année à l'autre, que d'insensibles variations, et l'instabilité atmosphérique pouvant faire succéder à une année de gain deux ou plus de déficit, les négociants compensent inévitablement par les profits immodérés des années heureuses les pertes des années malheureuses. Au mois de mai 1854, les farines étaient tombées à des prix jusqu'alors inconnus. Les farines douze-marques se vendaient en Bourse 39 et même 38 francs les 150 kilogrammes bruts, de sorte qu'en revendant le sac 60 francs,

cuisson comprise, c'est-à-dire en livrant le pain de 2 kilogrammes à 60 centimes, les boulangers gagnaient encore plus de 20 francs (36%), ce qui constituait un profit très rémunérateur. Néanmoins, beaucoup d'entre eux persistent à vendre le sac 80 francs, réalisant ainsi l'exorbitant bénéfice de 53% (1).

En 1897, par contre, à la suite d'une hausse soudaine des farines, les boulangers de diverses contrées augmentèrent le prix du pain de 0fr.05 à 0fr.10, en rejetant la responsabilité de cette hausse sur les minotiers et les spéculateurs. Or on ne tarda pas à découvrir qu'ils avaient menti, car en divers endroits certains de ces commerçants, ni plus riches ni mieux outillés que leurs confrères, refusèrent de suivre l'exemple commun et maintinrent les prix habituels; en d'autres endroits, à Dijon notamment, des boulangers passèrent avec les municipalités des marchés à des prix inférieurs à ceux de l'année précédente et même à ceux de la taxe actuelle; partout enfin les sociétés coopératives, quoique moins puissantes et moins abondamment approvisionnées en farines que les syndicats de patrons boulangers, livrèrent leur pain aux prix accoutumés (2).

Si maintenant, connaissant ces exemples (qui sont loin d'être isolés), on se rappelle que le taux moyen des salaires payés par l'industrie est de 4fr.85, on sera déjà convaincu que l'élévation du prix des denrées est bien supérieure au revenu maximum de la majeure partie des ouvriers, et l'on s'expliquera la peine qu'ont à vivre les petits ménages parisiens.

A la hausse des denrées il faut ajouter celle des loyers, conséquence des gigantesques travaux qui, commencés par l'administration impériale et poursuivis aveuglément par les administrations postérieures, ont redoublé la fièvre spéculatrice des détenteurs du capital. Hâtons-nous de le dire, pour prévenir une inévitable objection: nos enfants, ne comprendront point la longévité d'un système économique tel qu'il eût réduit les populations des quartiers pauvres des grandes villes à souffrir des travaux destinés à leur procurer l'hygiène indispensable et à rétablir leur vigueur à demi-éteinte; mais ce résultat doit nous montrer à nous-mêmes que, sous tel aspect qu'on envisage le système, quelques avantages collectifs qu'on se propose d'en tirer, il ne profite jamais, en définitive, qu'à une partie de la société, parce qu'il offre trop de prise à la spéculation.

L'influence des bouleversements opérés à Paris depuis près de quarante ans se manifeste de deux façons: par l'élévation du prix des loyers d'abord, qui frappe le travailleur directement, soit en grevant son budget du logement, soit en le refoulant lui-même au-delà de l'enceinte et l'obligeant, pour se rendre au lieu habituel de son travail, à des dépenses de locomotion jadis inconnues; puis par l'augmentation des frais généraux du commerce, augmentation que la répercussion économique fait également porter par la classe ouvrière.

Dès 1872, Audiganne signala le péril des transformations inconsidérément opérées dans la capitale

(1) Le 22 août 1894, le *XIX<sup>ème</sup> Siècle* confirma ainsi cette constatation. Le blé, qui valait 23 francs au mois d'août 1892, était coté le 18 août 1894 de 18fr.25 à 18fr.50, ce qui représente une différence d'environ 20%. D'après le relevé hebdomadaire des opérations de la boulangerie à Paris, publié par le ministère de l'Agriculture, voici quels étaient les prix du pain du 15 au 21 août 1892. Le pain de 2 kilogrammes coûtait dans:

67 établissements:	0fr.85	320 établissements:	0fr.70
1668 établissements:	0fr.80	67 établissements:	0fr.65
792 établissements:	0fr.75		

La taxe officielle était alors de 0fr.73. Voici maintenant le relevé des prix du 13 au 20 août 1894. Le pain de 2 kilogrammes se vend dans:

122 établissements:	0fr.80	375 établissements:	0fr.60
895 établissements:	0fr.75	25 établissements:	0fr.55
1140 établissements:	0fr.70	1 établissements:	0fr.50
469 établissements:	0fr.65		

La taxe officielle était de 0fr.6299. L'écart des prix de vente avec la taxe officielle est donc:

En 1892:	En 1894:
De 0fr.12 pour 67 établissements	De 0fr.17 pour 122 établissements
De 0fr.07 pour 1.668 établissements	De 0fr.12 pour 895 établissements
De 0fr.02 pour 792 établissements	De 0fr.07 pour 1.140 établissements
De 0fr.03 pour 326 établissements	De 0fr.02 pour 469 établissements
	De 0fr.03 pour 326 établissements

(2) *L'Ouvrier des Deux Mondes*, octobre 1897.

et leur assigna le principal rôle dans l'enchérissement général des produits nécessaires à l'existence. «*Qu'elle ait été lente ou soudaine, disait-il (3), l'élévation des cours de la marchandise en gros n'a pas figuré seule dans l'accroissement de prix constaté par les relevés de 1859 et de 1869. Tels articles achetés par le détaillant à un prix égal à celui qu'ils avaient dix ou vingt ans plus tôt ou pour lesquels la différence était à peine sensible, n'arrivaient entre les mains du public qu'avec une surcharge plus ou moins lourde..., c'est-à-dire la part destinée à faire face à tous les frais généraux... Or supposez un accroissement de frais généraux dû à des influences factices ou arbitraires, supposez dans une administration publique un système économique qui provoque au luxe et à la dépense, qui s'imagine semer des germes de richesse par la prodigalité, et alors les frais généraux du commerce ne connaissent plus de limites. Les loyers atteignent à des chiffres fabuleux; les décorations intérieures et tout le mode de l'installation absorbent un capital exagéré. Il faut ensuite que toutes ces dépenses soient avec usure prélevées sur l'acheteur plus ou moins durement rançonné...*».

Cette judicieuse observation, qui s'adressait à l'administration de M. Haussmann, a conservé toute sa valeur. On a remarqué, par exemple, que la population des Halles, le plus transformé des quartiers parisiens, a subi une diminution considérable. Portée au cens de 1886 à 31.763 habitants, elle n'est plus à présent que de 30.065 (en perte de 1.700), ce qui signifie que les hautes maisons, dites de rapport, construites le long des nouvelles voies du centre de Paris, ont fait émigrer dans les quartiers limitrophes le petit commerce, les petites gens, une foule de modestes unités sociales qui prospéraient sur le vieil humus (4).

Si, du moins, les travailleurs, en restreignant encore leurs besoins alimentaires, à condition de redoubler de frugalité (et la nutrition de l'ouvrière qui vit seule nous a déjà initiés aux secrets de la nutrition du ménage), si les travailleurs pouvaient bénéficier des améliorations hygiéniques apportées au logement, les travaux édilitaires auraient sans doute quoique apparence de raison; l'air et la lumière suppléant avantageusement à une réduction nouvelle du budget de la nourriture, les parias d'à présent retrouveraient dans la gaieté du foyer l'énergie que leur ont fait perdre leurs sombres demeures. Mais non. Tel est à leur égard l'effet du système social que, d'une part, «*l'échoppe du bottier, l'éventaire de la fruitière, l'étal du boucher, le fournil du boulanger, enserrés tout à coup au milieu de constructions dont les rares et riches habitants passent en villégiature la plus grande partie de l'année, sont aussitôt réduits à la ruine et forcés de disparaître*», que, d'autre part, les locataires des maisons abattues sont contraints d'émigrer vers les quartiers où subsistent encore les malsains mais peu coûteux immeubles, et qu'en définitive l'hygiène, où ils devraient puiser la régénération, agit sur eux comme le travail mécanique, qui devait simplement abréger leur labeur: elle les tue (5).

(A suivre)

**Fernand et Maurice PELLOUTIER.**

-----

(3) *Mémoires d'un ouvrier de Paris*, p.189, Charpentier, 1872.

(4) *Petit Parisien*, 1894.

(5) «*Toute mesure, a dit quelqu'un, qui tend à agrandir les logements des familles ouvrières étant une véritable mesure de salut public, les conseillers municipaux de Paris auraient dû comprendre combien leur opposition à la construction d'un chemin de fer métropolitain est nuisible aux intérêts de ceux qui les ont élus*». C'est là commettre la plus grosse erreur. La construction du métropolitain, en effet, ne peut être que funeste à la population ouvrière, car elle aura pour conséquence, avec l'aération des faubourgs et la substitution inévitable de vastes appartements aux modestes logis actuels, d'élever encore le prix des loyers et de repousser jusque dans la banlieue les ouvriers qui habitent l'intérieur. Sur leur ancien domaine viendront s'établir les demi-bourgeois, chassés eux-mêmes du centre par les riches propriétaires et le haut commerce. Et comme tout mal en produit fatalement un pire, l'enchérissement des loyers, en éloignant l'ouvrier de l'usine ou de la fabrique, lui imposera un budget des transports qu'il n'a pas actuellement.